



Ville de Pontivy

Commission environnement

Compte-rendu de la réunion du 14 mars 2012

C5-2012-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Daniel LE COUVIOUR, adjoint au maire
Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, conseillère municipale
M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale

ÉTAIT ABSENT

M. Claude LE BARON, conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
M. Robert BOTEREL, directeur adjoint, responsable service voirie propreté urbaine
M. Daniel TRÉMUREAU, responsable service espaces verts
M. Guénael LE NORCY, responsable sécurité, hygiène et salubrité

PROJET DE DELIBERATION

- Pontivy Communauté, compétence production et distribution d'eau potable, procès-verbal de transfert de biens

La mise à jour de l'inventaire du patrimoine à été transmise à Pontivy Communauté. Quelques points ont fait l'objet de précisions :

- devenir de l'ancien réservoir de St Mélard, rue de Chateaubriand, parcelle AZ 86 : la commission propose de le conserver dans le patrimoine ville
- la maison du déversoir et le terrain attenant seront transférés.
- les terrains des périmètres de captage sont-ils tous affectés au service d'eau ?

Une vérification cadastrale serait à faire car les achats de parcelles ont eu lieu sur plusieurs années...

Ces points seront vérifiés et retransmis aux services de Pontivy Communauté.

Bilan opération Voltalis

L'opération a reçu un bon accueil de la part des habitants.

Point d'avancement du déploiement du dispositif au 14 mars :

- 250 RDV de visites techniques enregistrées,
- 250 visites techniques réalisées,
- 154 installations réalisées,
- 30 installations supplémentaires programmées.

La campagne devrait aboutir à environ 180 installations en logements de particuliers, soit près de 10% des résidences principales chauffées électriquement à Pontivy, en plus des bâtiments publics équipés, ce qui est un vrai succès pour l'opérateur.

Concernant l'équipement des bâtiments de la ville l'état d'avancement est le suivant :

- équipements réalisés : Kerlenn Pondi, Club des retraités de Stival, École de Stival, Base nautique, Club de karaté, Salle de danse, Maison de la pêche, Club des Oiseaux, Annexe de l'auberge de jeunesse, Local jeunesse, Tréteaux du Blavet.
- Non réalisés :
 - CHMP : la visite technique va être planifié prochainement
 - Église St Mériadec : non installable
 - École René Guy Cadou : attente décision du gestionnaire du TGBT : Deltadore
 - Maison de la solidarité et des associations : non installable car aérothermes non compatibles

Fin mars l'opérateur nous transmettra le bilan détaillé de la campagne terminée en termes d'impact sur la consommation d'électricité des Pontivyens et sur l'environnement.

Bilan des fluides 2011 : eau, gaz, électricité

Le bilan des fluides eau, gaz et électricité est établi d'après le relevé des fournisseurs.

Une surveillance des compteurs eau, gaz et électricité s'est poursuivie au travers des contrôles mensuels sur 20 bâtiments par les agents des services techniques. Elle a permis de détecter certaines petites fuites, toutefois une fuite plus importante a été identifiée aux serres de Stival.

a) Pour la consommation d'eau :

-Château des Rohan : un comptage a été pris en compte depuis juin 2011, jusqu'à cette date les sanitaires n'étaient pas comptabilisés.

-Palais des congrès: la consommation est en hausse.

Espaces Verts :

-Une baisse de consommation est perceptible pour le square Bourdonnaye du Clézio (moins de fuite sur le bassin).

-Jardins familiaux : il n'y a pas eu de relevé effectué par la SAUR pour l'année 2011.

Sports :

-9375 m3 d'eau ont été forés au complexe du Faubourg de Verdun depuis la réalisation en 2002.

-Il y a eu peu d'arrosage en juillet et en août, dû à un été maussade.

Cimetière: il est remarqué une augmentation de la consommation d'eau en raison des travaux du mur d'enceinte du jardin du souvenir (même remarque sur la maison des syndicats du fait de la construction d'un ascenseur).

-Place Aristide Briand : un nouveau compteur également comptabilisé (côté Intermarché) qui sert notamment au marché du lundi.

Ecoles : une consommation à plus 6% : à noter que les locaux sont également utilisés le soir par des associations avec un impact indirect sur les résultats en fonction des années.

Globalement, hormis les équipements sportifs et espaces verts, une tendance à l'augmentation sur les bâtiments et les relevés sont généralement faits par la SAUR courant deuxième quinzaine de novembre.

b) Pour la consommation de gaz :

-Il manque l'information du centre de secours: GDF doit vérifier le fonctionnement du compteur.

-Globalement baisse sur tous les équipements (peut être lié à l'hiver clément).

-Ecole Marcel Collet: baisse de consommation.

-École Quinivet: la chaudière de l'étage vient d'être supprimée pour être transférée au club des anciens.

-Théâtre : la consommation est importante, la régulation est à refaire, le hall est à voir et une prise d'air importante de la porte d'entrée est à vérifier .

-Vestiaires Ste Tréphine: la consommation est conséquente et un contrôle est en cours.

-Camping : une baisse de consommation est à noter.

-Malpaudrie: le local n'est pas occupé pour le moment.

-CLSH Quai Plessis: la chaudière a été changée l'hiver 2010.

-EHPAD : une tendance à la baisse de consommation a également été remarquée.

c) Pour la consommation d'électricité :

- Il est constaté une tendance à la baisse dans la majorité des équipements.
- Une grosse consommation des feux triflash (voir peut-être à les supprimer).
- Magasin à fourrage : une augmentation de consommation est relevée en raison de l'occupation par une association.
- Sanitaires automatisés rue d'Austerlitz et palais des congrès): un chauffage électrique hors gel a été incorporé.
- Ecole René-Guy Cadou: il est observé une forte consommation malgré la baisse en général.
- Sports : il convient de surveiller les consommations du CHMP et de la salle omnisports de Kerjalotte suite aux travaux.

GDF va proposer un nouveau logiciel « toute énergie eau, gaz et électricité », une démonstration sera faite prochainement.

Programme eaux pluviales, priorités 2012 (documents annexés)

Il est rappelé qu'en 2011 un schéma directeur eaux pluviales a été fourni par le bureau d'études Egis Eau, intégrant un diagnostic des réseaux, leur modélisation, l'analyse des dysfonctionnements (16 points principaux relevés), les propositions d'aménagements correspondantes et le zonage eaux pluviales qui sera intégré au PLU lors de sa prochaine révision.

Pour 2012 un programme a été établi à partir de ces informations pour les travaux les plus urgents :

- Au Resto, une parcelle agricole au dessus du village concentre les pluies lors des orages, provoquant l'inondation des riverains : il est proposé la création d'un talus et d'une noue raccordée à un fossé, point à étudier avec le propriétaire et l'exploitant agricole
- Rue Paul Valéry : lors des orages la rue est inondée dans son milieu, des voitures se sont trouvées noyées : un avaloir a été posé et raccordé à un drain dans la parcelle sous-jacente, il reste à vérifier si cela sera suffisant. Dans le cas contraire une canalisation sera proposée avec convention de passage en terrain privé.
- Rue des Diligences : une noue est à réaliser pour canaliser les eaux vers une zone boisée : cette action sera prochainement réalisée en régie.
- Boulevards Alsace Lorraine : il s'agit de capter les ruissellements provenant de cet espace ainsi que de l'école Jeanne d'Arc en amont : le bureau d'étude préconise la création d'un réservoir tampon enterré d'au moins 45 m³, côté Avenue Napoléon 1er, permettant de limiter les apports instantanés vers le bas de la rue du Caire et de limiter

les inondations sous le pont SNCF rue Albert de Mun. L'estimation s'élève à près de 90.000 € (sur les 130.000 prévus au budget 2012).

La suite des travaux préconisés se fera sur les prochaines années au travers d'une programmation pluriannuelle d'investissement pour les points suivants :

- Avenue Parmentier : ce bassin versant recueille les eaux depuis le haut du Boulevard Edouard Herriot à l'intersection avec l'avenue Charles Le Goffic, et en partie basse se raccorde à la rue Albert de Mun. Il est préconisé l'implantation d'un bassin tampon sur une emprise privée, nécessitant une acquisition foncière préalable (estimation : 80.000 €) : étude à poursuivre...
- Rues de Keropert et Marc Sangnier : extension de réseaux pour limiter l'inondation du parking d'Intermarché...

Parallèlement Pontivy Communauté travaille sur la gestion des eaux pluviales de la Halle Safire, avec un projet de bassin tampon afin de réduire les inondations sur l'Avenue des Cités Unies.

Lors de la réalisation du parking au dessus de la rue Jef le Penven, cette problématique a bien été prise en compte par l'implantation d'une « chaussée-réservoir » avec un débit de fuite de 4 litres/s/ha, tel que préconisé dans le schéma directeur.

Les membres de la commission précisent que cette préconisation devrait maintenant pouvoir être exigée pour tous les nouveaux projets sur la ville, même si le plan de zonage n'est pas encore intégré au PLU.

Point supplémentaire relevé dans les débats : vers la Niel, près du centre de contrôle technique, présence de ravines dans les champs, l'eau passe sous la 4 voies et remonte vers Expert (ancienne RD) : à étudier

Plan de désherbage communal

Pour mémoire, dans les années 1990 la ville utilisait environ 1000 litres contre 17 en 2011, dans les cimetières.

La commission préconise deux ans pour passer au « zéro phyto » en 2013

Point sur l'utilisation des produits et les alternatives :

- Dans les cimetières, désherbage alternatif déjà utilisé mais pénibilité: les « inter-tombes » posent difficulté, des aménagements ont déjà été mis en place en test au cimetière de Stival : dalles alvéolées, engazonnement... D'autres solutions sont à l'étude : végétalisation par du sedum, bâche et gravillons, semis de gazon...
- Sur la voirie on voit apparaître dans certaines villes des bandes végétalisées de 10 cm au bord du mur de propriété, entretenues par les riverains.

Utilisation de binette, débroussailleuse, désherbeur thermique, projet d'achat d'une balayeuse de trottoirs... On constate par ailleurs des problèmes d'agressivité des matériels vis à vis des revêtements « bicouches » sur les trottoirs...

- Aux serres, la lutte intégrée à été mise en place pour les insectes mais elle est plus difficile pour les champignons parasites (efficacité de moins de 50 %), le choix d'espèces plus résistantes est possible mais en général les plantes en question sont moins florifères. Un programme de formation des agents est en cours pour la lutte biologique. Pour les substrats les solutions sont en cours de recherche. Il est fait par ailleurs allusion au fait que les quantités de produits utilisés aux serres sont très faibles (1, voire quelques litres par an) et qu'il y a peu de risque de transfert direct vers les exutoires d'eau pluviale...
- Sur les espaces verts : paillage bois et compost apportent moins de désherbage, le binage est facilité, utilisation d'espèces couvre-sol ; sur le parking de Toulboubou : dalles alvéolées en plastic recyclé végétalisées

La question de la mutualisation des matériels avec d'autres villes est également abordée, mais tout le monde en a besoin en même temps...

Des formations sont également proposées par le CNFPT : végétalisation des espaces minéraux...

Gestion des déchets ménagers (synthèse de la réunion du 22 février entre les services de Pontivy et Pontivy-Communauté)

Bacs jaunes :

Mise en œuvre sur plusieurs quartiers : Keropert... : les premières analyses font apparaître une moyenne de 16 kg collectés par habitant au lieu de 14 sur les secteurs en test (Kerfourn...) ce qui est positif

Une extension du dispositif est prévue en avril-mai sur le quartier du Four à Chaux, entre les rues Roger le Cunff et Joseph le Brix. La mise en place est possible compte tenu du temps disponible sur la tournée de collecte correspondante.

Pour les autres secteurs, le déploiement de cette collecte est lié au développement des tournées avec collecte latérale mécanisée

L'ensemble du déploiement des bacs jaunes devrait être achevé pour fin 2012.

Fixation des bacs :

Un marché a été lancé par Pontivy Communauté. La mise en place sera faite sur les points les plus sensibles en 2012 : rues en pentes...

Colonnes enterrées sur le centre ville :

Pas d'avancement du projet pour le moment : 18 sites étaient envisagés sur la ville, les DICT ont été transmises à Pontivy Communauté qui doit poursuivre les études de faisabilité.

Une visite à eu lieu suite aux interventions en réunions de quartier.

Gestion des « fermentescibles » pour les gros producteurs :

Pour les collèges et lycées de la ville une collecte est envisagée en septembre 2012 , avec un gisement estimé à un peu plus de 100 tonnes par an. Par contre ce point n'a pas pas encore été validé par Pontivy Communauté...

Une question est soulevée sur ce point par la commission : serait-on en mesure sur les écoles de Pontivy de différencier ces déchets ? Quel serait le gisement, quelle organisation à mettre en place, impact sur la charge de travail... On peut en effet imaginer que les cantines scolaires et la cuisine centrale rentrent dans ce dispositif. A creuser.

Résidence du Vélodrome :

Une amélioration sensible est notée sur la gestion des bacs et des encombrants par la suppression d'un point noir à l'entrée du rond point avec répartition des volumes sur les autres sites proches de BSH

Compostage collectif en pied d'immeuble :

Un projet est en cours sur des collectifs privés sur Château Gaillard et la résidence Belle vue. Une mise en œuvre est possible au printemps.

Gestion des encombrants sur les espaces publics et dépôts sauvages :

Il est convenu d'un commun accord entre la Ville et la Communauté que les dépôts sauvages d'encombrants, en dehors des points de regroupement et des collectes organisées, seraient pris en charge par les services de la ville sous réserve de pouvoir accéder à la déchetterie gratuitement pour l'élimination.

Collecte et recyclage des stylos et des feutres

La ville est partenaire avec l'association les amis de Stival pour cette collecte. Celle-ci commencera par les écoles, une boîte est également mise en place aux accueils mairie et CTM

Biodiversité : abeilles en ville

Projet en lien avec le syndicat des apiculteurs de Bretagne et une apicultrice de Lignol pour la pose d'un rucher professionnel, géré par eux, la Ville mettant à disposition l'espace.

L'aspect sécurité devra être évalué, le projet s'orienterait vers la pose d'un rucher sur Le Sourn et sur la terrasse d'artillerie du château : en effet, ce point est intéressant mais il ne permettrait pas à lui seul la viabilité du projet pour le professionnel concerné...

Cet espace au château a été choisi pour son caractère inaccessible au public pour raison de sécurité, tout en permettant des animations dans le cadre de projets pilotés par les écoles...

Animations proposées par « Bretagne Vivante » (nuit du papillon, flore spontanée en ville...)

La ville est partenaire dans l'organisation

- flore spontanée en ville : dimanche 27 mai de 14h à 17h, en lien avec le plan de désherbage
- papillons : jeudi 7 juin de 23h à 1h au parking des pyramides

Suite à convention passée avec la Ville l'association Bretagne Vivante alimente également le site internet de la Ville régulièrement avec des articles sur ces différents thèmes : c'est bien et ça marche...

Programme distribution compost :

Tous les vendredi après midi du mois de mars ainsi que le dernier samedi

Le 09 mai dernier l'affluence a atteins 200 personnes.

Plan de lutte contre le ragondin

Il n'y avait pas de participation de la Ville à la lutte collective jusqu'ici. La lutte contre ces nuisibles étant obligatoire et par solidarité avec les autres collectivités qui la pratiquent déjà en amont et en aval de Pontivy, la commission propose de s'inscrire désormais dans le dispositif avec la « Femodec » (Fédération Morbihannaise de défenses contre les ennemis des cultures).

La Femodec propose une convention pour le suivi et la mise en place de la lutte par piégeage, elle assure la formation des piégeurs, fournit les cages...

Elle demande un financement la première année, mobilise des bénévoles sur la ville...

Ce dernier point est sans doute le plus difficile à mettre en place, des contacts devront être pris avec la société de chasse. L'équarrissage des dépouilles sera pris en charge par la ville, par l'intermédiaire des vétérinaires.

Les pêcheurs contactés sur ces différents points confirment la présence des ragondins sur la Ville.

Il est rappelé que le ragondin est susceptible de transmettre des maladies dont la leptospirose... Il provoque également la dégradation des berges et des équipements hydrauliques (canal vers la Villeneuve, trou au milieu du halage, dégradation des vannages...)

Cette dernière question sera d'ailleurs posée prochainement aux responsables concernés de la Région, gestionnaire des canaux et rivières.

Quelques chiffres :

16.000 ragondins piégés sur le Morbihan en 2011 : 233 communes sur 261 participent à la campagne de lutte.

Clauses sociales et environnementales dans les marchés d'acquisition de produits horticoles

Ces critères ont été pris en compte récemment dans le cadre des marchés et notamment sur l'achat de produits horticoles, ils sont présentés à la commission :

En présentation des marchés :

- « La ville de Pontivy est engagée dans un Agenda 21, programme d'action en faveur d'un développement durable et solidaire. Elle souhaite développer la prise en compte de facteurs sociaux ou environnementaux dans ses marchés publics ».

Au sein d'un CCTP :

- « En matière sociale, le fournisseur pourra spécifier si dans le cadre de l'élaboration du produit, de son conditionnement ou de sa livraison, des mesures sont prises en faveur de l'emploi de personnes fragilisées et pour l'insertion professionnelle des publics en difficulté, par exemple à travers les recours à un atelier protégé ».

- « Ainsi, dans le cadre de la diminution de l'empreinte carbone, il convient de fournir de la semence 100 % origine France »

- « Gazon d'ornement pour espaces verts d'agrément et de détente produisant peu de déchets de tonte et demandant peu de fréquence de tonte (RGA, fétuques, pâturin des prés, ...) »

Questions diverses

Frelons asiatiques : sujet reporté à la Commission Environnement de Juin prochain